



Association des professeurs de philosophie de l'enseignement public

Nicolas Franck
Président de l'APPEP
24, rue Chanoinesse
75004 Paris
06 75 36 96 75
nfranck@free.fr

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Élysée

Paris, le 4 octobre 2017

Monsieur le Président de la République,

Nous avons appris avec surprise et colère la fermeture du concours du CAPES interne de philosophie pour la session 2018.

Ce concours offre aux professeurs contractuels, particulièrement nombreux dans notre discipline, le moyen d'échapper à la précarité et à des conditions de travail difficiles, qui les empêchent de préparer le CAPES externe dans des conditions aussi sereines que les étudiants.

La majorité d'entre eux ne pourra pas même se reporter sur le troisième concours, dit CAPES réservé, dont les conditions d'inscription sont très restrictives.

Ces obstacles n'existent que pour ceux qui ont fait le choix de l'enseignement public, puisque le CAER reste ouvert. Ce privilège accordé à l'enseignement privé n'est pas compréhensible.

Au lieu de favoriser la mobilité et de permettre à des professeurs reconnus par une institution qui les emploie depuis des années d'y trouver toute leur place, la décision brutale de fermer le CAPES interne les assigne littéralement à résidence, contre tous vos engagements de campagne. Elle interdit en outre à des fonctionnaires d'autres ministères ou d'autres corps de devenir professeurs de philosophie.

Association des professeurs de philosophie de l'enseignement public

Ce choix est motivé, nous dit-on, par des considérations purement budgétaires.

Ce ne sont pourtant que 15 postes qui étaient mis au concours l'année dernière, nombre insignifiant si on le rapporte aux 835 des CAPES internes et aux 8500 de l'ensemble des CAPES.

Et de toute manière, est-ce à Bercy de décider de la répartition des postes aux concours de recrutement des professeurs ?

Nous vous demandons donc, Monsieur le Président de la République, de garantir l'ouverture du CAPES interne de philosophie pour la session 2018.

Nous nous tenons à votre disposition pour évoquer avec vous, ou l'un de vos conseillers, l'avenir de l'enseignement de la philosophie, qui nous semble menacé par cette mesure injustifiable. Pourtant aujourd'hui plus que jamais, les élèves ont besoin de clarifier leurs pensées, de distinguer le vrai du vraisemblable, d'apprendre à conceptualiser et à former un jugement réfléchi.

Nous vous prions, Monsieur le Président de la République, de bien vouloir agréer l'expression de notre très haute considération et d'être assuré de notre attachement dévoué et vigilant à l'enseignement de la philosophie.

Pour le Bureau national de l'APPEP, son président,

Nicola FRANK.